



Objectifs

Mettre à jour ses compétences d'Acteur PRAP IBC afin de conserver sa certification et redynamiser la démarche de prévention de son entreprise.
Permettre au salarié de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

Prérequis

Avoir suivi la formation initiale PRAP IBC

Public

Acteur PRAP IBC

Durée

7H

Coût

- Intra-entreprise : 910€ HT/groupe
- Inter-entreprises : 250€ HT/personne

Modalités d'accès

Dans nos locaux en présentiel.

Dates

Nous contacter.

Retour d'expériences

Les enjeux de la formation-action PRAP
Se situer dans le dispositif PRAP
Les facteurs de risques et de sollicitation
L'observation et l'analyse des situations de travail dangereuses
L'amélioration des conditions de travail et les principes généraux de prévention

Actualisation des compétences

(en tenant compte de l'évolution du dispositif)

Connaître le risque
Observer et analyser une situation de travail dangereuse
Proposer des pistes d'amélioration ou utiliser les techniques apprises

Evaluation des risques professionnels

Perfectionner ses techniques de prise de hauteur pour observer son travail
Revoir les limites du corps humain
Poursuivre le repérage des facteurs de chutes, d'accidents de manutention et de TMS
Partager ses repérages de situations de travail à risque
Partager ses analyses de contraintes physiques, mentales et émotionnelles
Revoir les outils de recherche d'améliorations préventives

Adapter et optimiser sa pratique professionnelle

Revoir les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
Perfectionner les manutentions protectrices adaptées à son secteur d'activité.
Refaire le point sur l'utilisation des aides techniques préventives

Méthodes & moyens pédagogiques :

Pédagogie ludique et applicative. Expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes : un travail d'analyse de vos situations de travail
synthèses régulières complètent la méthodologie, pour ancrer les savoirs et valider les acquis.

Evaluation et validation :

Attestation de formation
Epreuves certificatives et évaluations selon le référentiel INRS
Auto évaluation préalable en amont de la formation
Évaluation des acquis en fin de formation
Evaluation de la qualité permettant d'exprimer leur ressenti vis-à-vis de la formation.

Recyclage conseillé
tous les 2 ans.